



FICHE TECHNIQUE

TYROLIT SEALER 50



Tyrolit Construction Products GmbH
Swarovskistrasse 33 | 6130 Schwaz | Autriche
Tél. : +43 5242 606-0 | E-mail : construction@tyrolit.com

TYROLIT Sealer 50 : protection de surface à base aqueuse pour sols en béton

Description

TYROLIT Sealer 50 est une protection de surface spéciale à base aqueuse, à base de silanes et de polymères. Le produit protège les sols bétonnés et a également pour effet d'augmenter le brillant de la surface après polissage.

Propriétés

TYROLIT Sealer 50 réduit la pénétration des liquides aqueux, des huiles, des graisses et autres impuretés. Le produit est simple à utiliser et donne une surface brillante si celle-ci est polie après l'application. L'effet dépend de la matière et de l'absorptivité de la surface. Les résultats obtenus au niveau de la résistance aux taches peuvent différer en fonction de la matière et de l'usinage de surface.

En principe, le produit n'intensifie pas ou très peu les teintes. L'absorption d'eau diminue fortement. Les composants résistent généralement aux UV et au jaunissement.

Domaine d'application

TYROLIT Sealer 50 s'applique sur des surfaces bétonnées, des chapes cimentées, les parpaings en béton et le terrazzo. Les domaines d'applications sont p. ex. les sols industriels dans les exploitations professionnelles, les halls de marché, les centres commerciaux, les supermarchés. Le produit est adapté pour une utilisation en intérieur. Pour les surfaces très absorbantes, il est recommandé d'appliquer le produit deux fois.

Remarque : La sensibilité aux acides de la surface traitée diminue, toutefois après une durée d'action assez longue, il peut se produire de légères brûlures chimiques (formation de taches) sur la surface (selon le type d'acide).

Traitement

La surface à traiter doit être sèche (humidité résiduelle < 4 CM%) et exempte d'impuretés. Pour déterminer la consommation, aménager une zone échantillon séparée de la même surface. Appliquer le TYROLIT Sealer 50 à l'aide d'un pulvérisateur à pression et le répartir à l'aide d'un balai serpillière en microfibres à franges courtes. Ne pas faire pénétrer la matière dans la surface avec le balai serpillière. Essuyer simplement TYROLIT Sealer 50 uniformément et le laisser agir. Laisser sécher la surface entièrement. Pour les surfaces très absorbantes ou pour une protection de surface encore meilleure, il est nécessaire d'appliquer le produit deux fois.

Attention : L'excédent de matière peut provoquer un aspect non homogène de la surface. En outre, on risque de voir une légère peau d'orange se former après le polissage. Nettoyer les outils à l'eau.

Température de traitement

Lors du traitement, éviter le rayonnement direct du soleil. La température des surfaces à traiter doit se situer entre 10 °C et 30 °C. Éteindre éventuellement le chauffage au sol. Éviter tout contact direct avec l'humidité jusqu'au durcissement total.

Temps de séchage

Le temps de séchage est de 1 à 2 heures. Le temps de séchage peut varier selon la température ambiante, l'humidité de l'air et la capacité d'absorption.

Rendement en surface

En fonction de la capacité d'absorption, on prévoit les valeurs suivantes. Valeurs de référence :

béton poli env. 30 à 50 m²/litre (pour deux applications)
béton lissé env. 10 à 30 m²/litre (pour deux applications)

Stockage

Protéger le produit du gel. Le conserver bien fermé au sec, peut se garder env. 12 mois. Utiliser les bidons ouverts le plus vite possible.

Protection de l'environnement

Ne pas verser le produit dans les canalisations. WGK 1 (faible danger pour l'eau).

Code déchet/désignations déchets conformément à EAK/AVV. 08 02 99 Déchets provenant de la FFDD d'autres produits de revêtement (y compris émaux) : Déchets non spécifiés ailleurs élimination conformément aux dispositions réglementaires. Les emballages entièrement vidés peuvent être revalorisés.

Sécurité

Très faible teneur en VOC (composés organiques volatils) (moins de 50 grammes par litre). TYROLIT Sealer 50, une fois séché, est sans danger pour la santé. Assurer une bonne aération pendant et après l'application. Respecter des mesures de sécurité spéciales en cas de vaporisation.

Marquage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Marquage pour le transport :

VE	Marquage VE	Documents de transport
a	Non applicable car pas une marchandise dangereuse	Non applicable car pas une marchandise dangereuse

Unités de conditionnement (UC)

Bidon de 10 l
(Bidons et fûts plus grands sur demande)

Cette information est uniquement donnée à titre de conseil, sans engager la responsabilité. Adapter l'utilisation des produits aux conditions locales et aux surfaces à traiter. Si l'utilisateur n'a pas d'expérience du produit et en cas de doute, essayer le produit au préalable à un endroit peu visible.